



Assemblée Générale Ordinaire

13 décembre 2024 – 14h00

Plouaret

Bocagenèse

L'énergie facile





Ordre du jour

- **Rapport moral du Président**
Jean Pierre Le Rolland
- **Rapport d'activité au 30/06/24 et actions 2024/2025**
Lucie Le Breton - Bocagenèse
- **Présentation des comptes clos le 30 juin 2024**
P. Le Normand - CERFrance
- **Rapport de gestion du Conseil d'Administration**
Jean Pierre Le Rolland
- **Rapport du Conseil d'Administration sur les conventions libres**
Mme Imbert - Cabinet Cohésio
- **Rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels clos le 30 juin 2024 ainsi que sur le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce**
Mme Imbert - Cabinet Cohésio
- **Approbation desdits comptes et conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice**
- **Résolutions**
- **Pouvoirs en vue des formalités**
- **Questions diverses**



Rapport moral du Président

Jean Pierre Le Rolland



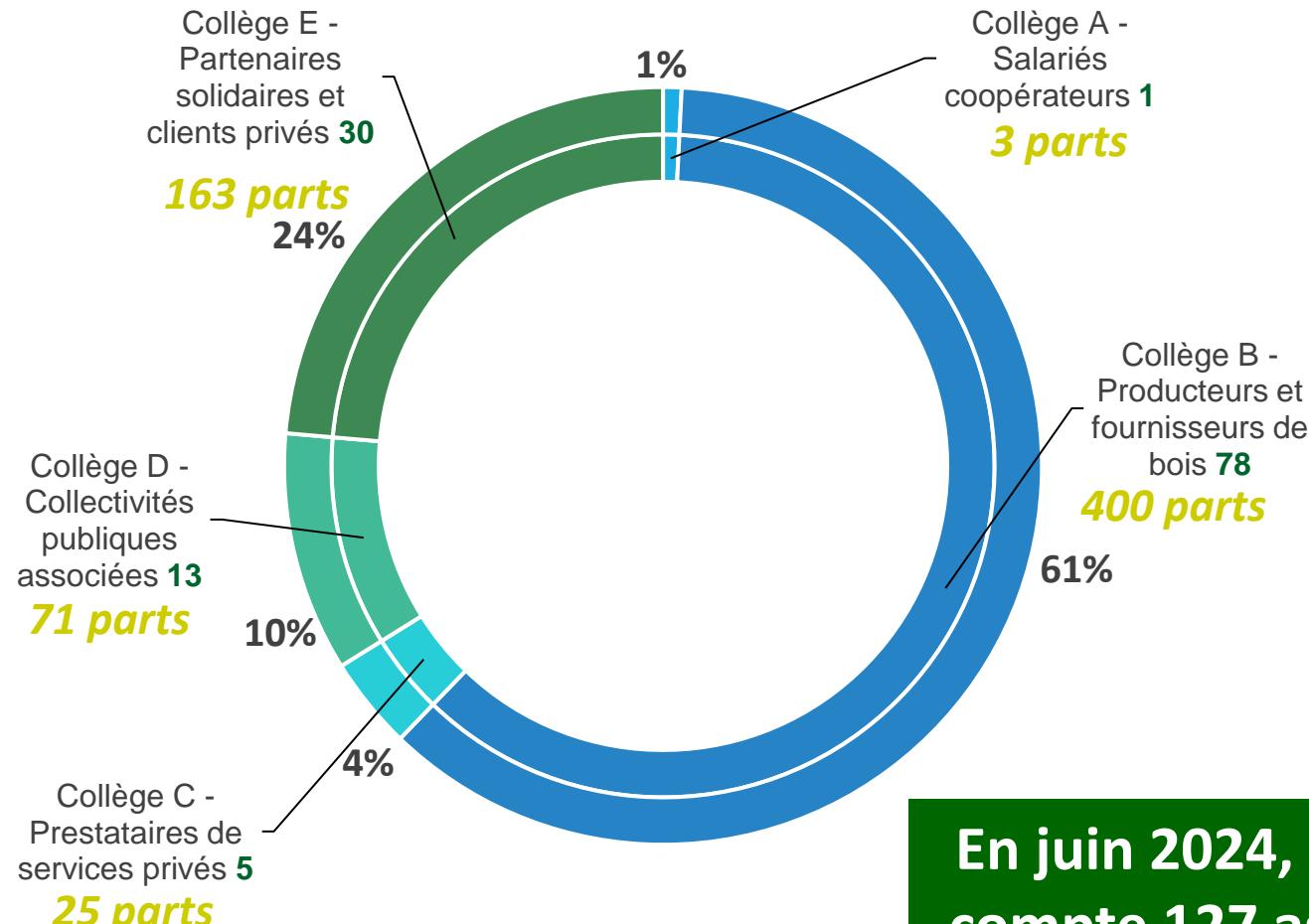
Bilan d'activité 2023/2024

Lucie Le Breton



Bilan d'activité

Capital social : nombre et parts des sociétaires



En juin 2024, Bocagenèse
compte 127 associés pour
un capital de 64 800 €



Bilan d'activité

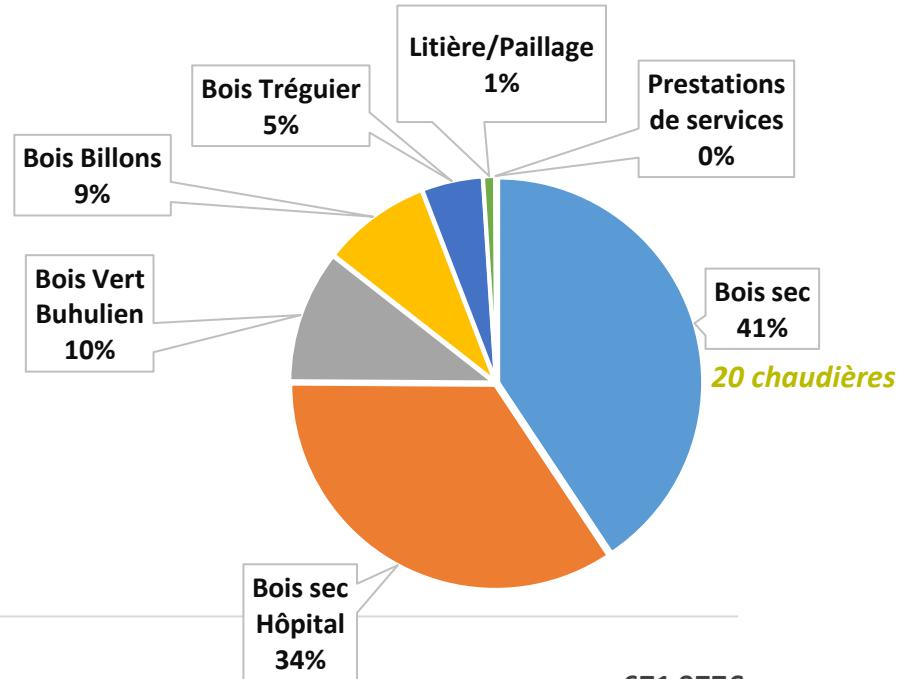
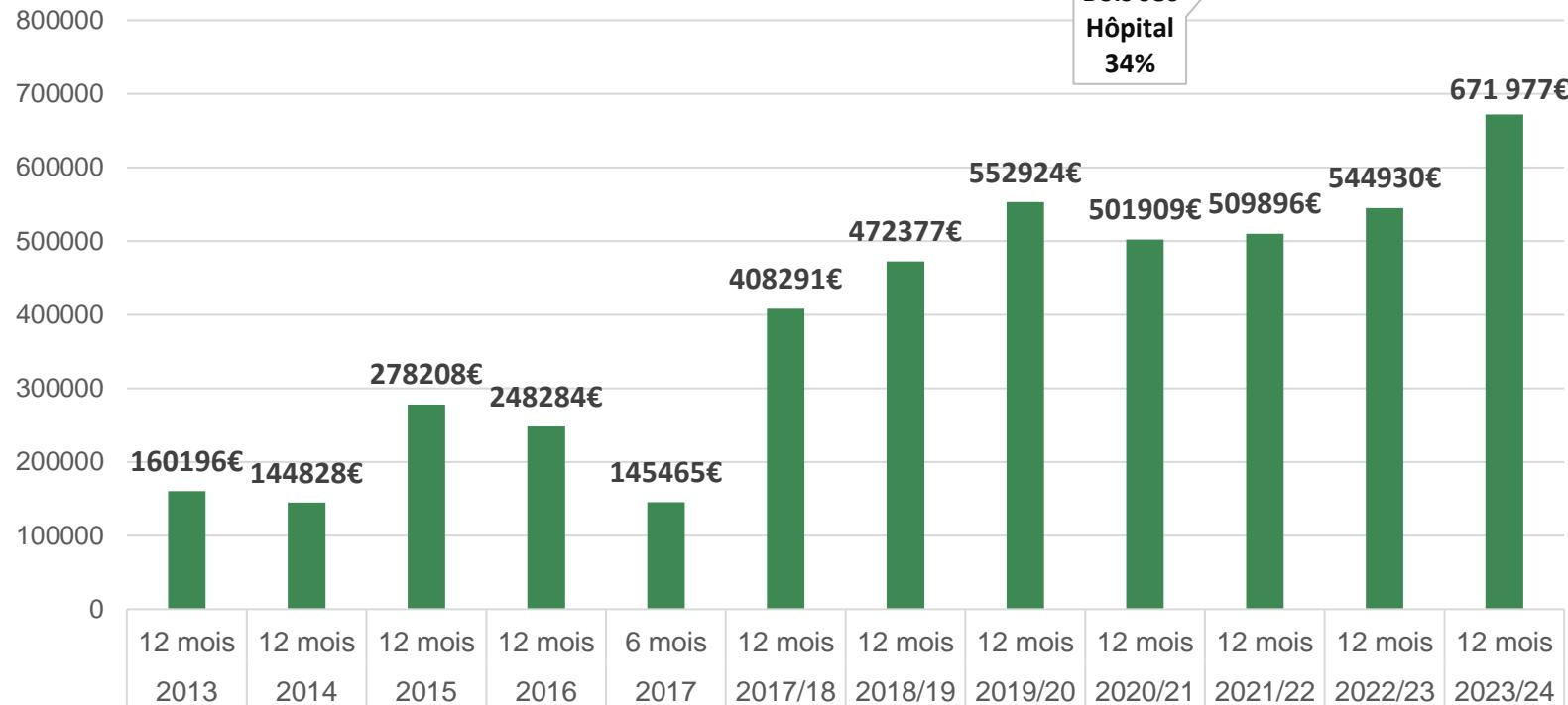
Ventes 2023-2024

- **22 chaudières publiques**
- **4 chaudières privées**
- **1 plateforme**
- **Activité de paillage et litière**



Bilan d'activité

Evolution et répartition du chiffre d'affaire





Bilan d'activité

Evolution des prix

Contexte inflationniste = nécessité pour Bocagénèse de remettre à plat ses prix

Travail démarré exercice 2022/2023 et poursuit début exercice 2023/2024, objectifs:

- Travail sur les coûts de production
- Réalisation d'une étude économique prévisionnelle 2023/2026
- Renégociation des prix de vente
- Nouveaux tarifs d'achat et vente



Bilan d'activité

Evolution des prix

- Hausse des tarifs **BOCAGENESE 2023/2024 de vente de + 6,55%**, applicable pour les marchés de gré à gré (5 clients)
- Augmentation de **6,50% en septembre 2023** avec le client majoritaire **Lannion Trégor Communauté**, soit au total +24,95% sur 2 ans
- Renégociation des marchés en cours:
 - **Leff Armor Communauté : + 18,89% dès le début de la saison de chauffe 2023/2024**
 - **Commune de Plouaret : +11,5% à partir de février 2024**
- Pour les autres marchés en cours : **application de la formule de révision des prix du marché** (Bourbriac, La Méaugon)



Bilan d'activité

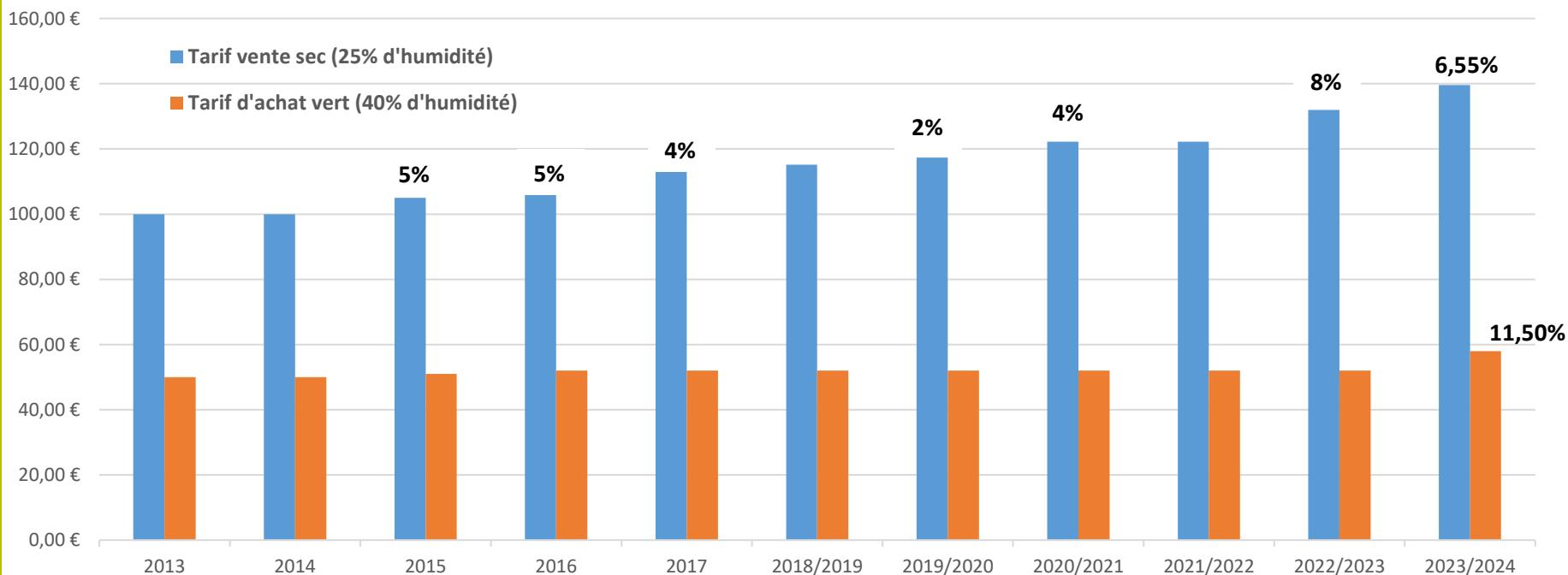
Evolution des prix

- **Hausse des tarifs d'achat au producteur :**
 - **2023/2024 : + 6€ HT/T**
-> +38 000€ pour le coût de revient de la plaquette
 - **Au 1^{er} janvier 2025 : +2€ HT/T**
-> +15,40 % sur 2 ans



Bilan d'activité

Evolution des tarifs d'achat bois bocage et de vente (base bois sec)



➔ Augmentation des tarifs sur ces deux derniers exercices qui permettent un fonctionnement viable de la filière amont, aval + Bocagenèse



Bilan d'activité

Ventes 2023-2024

- Malgré l'augmentation des prix, maintien de tous les contrats et clients sur l'exercice
- Renouvellement de 2 marchés LTC sur l'exercice (Tréguier et réseaux de chaleur)
- Nouvelles chaufferies approvisionnées sur l'exercice :

	Durée	Quantité (T)	Commentaires
Tréguier	4 ans	340 / 1 400 T	1 chaudière avec réseau P 63 - Bois ressuyé 4 apporteurs, 1 livraison chacun son tour
Réseau commune de Ploumagoar	De gré à gré	170 T	1 chaudière avec réseau P 31 – H 25
Cité administrative Rostrenen	De gré à gré	195 T	1 chaudière P 31 – H 25
Ecole Rostrenen	De gré à gré	90 T	1 chaudière P 31 – H 25
Total		795 T	



*1^{ère} Livraison chaudière
de Tréguier
28-11-23*



Bilan d'activité

Ventes 2023-2024

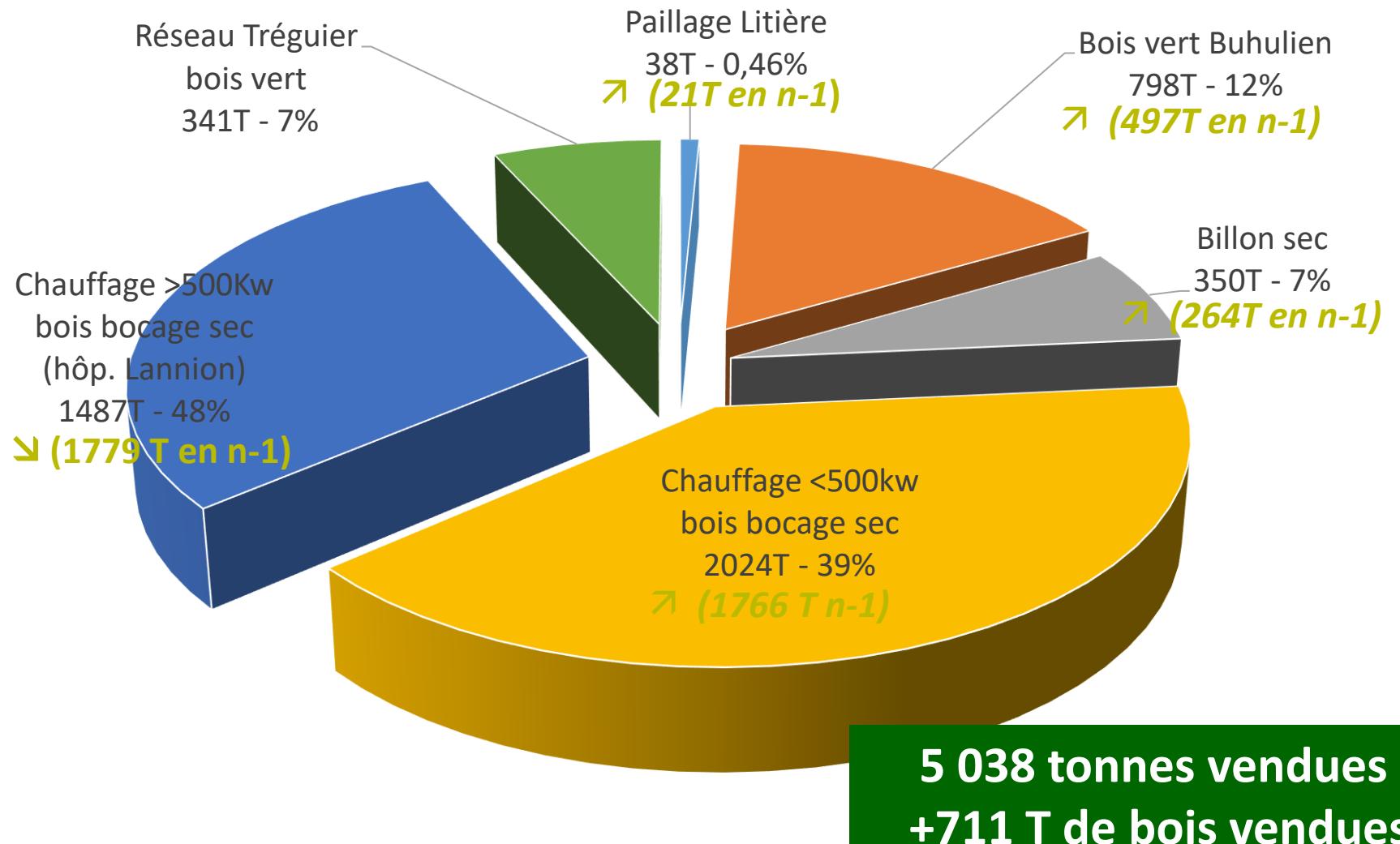
Panne ou arrêt :

- Températures clémentes des mois de septembre et octobre 2023
-> **Démarrage saison de chauffe avec 3 semaines de retard**
- **Pas de livraison à Ty Dour sur l'exercice, reprise le 6 décembre 2024** (prévisionnel de 400 T/an)
- **Site de Monge approvisionné** par Bocagenèse à partir de février sur l'exercice (650 T/an)
- **Saison de chauffe de la chaudière de l'hôpital écoulée du 10/11/23 au 4/06/24, sans panne ou arrêt majeur.**
Saison de chauffe démarrée 1 mois 1/2 plus tard que d'habitude (températures clémentes de l'automne + travaux de maintenance)
En revanche, saison terminée 3 semaines plus tard que les années passées



Bilan d'activité

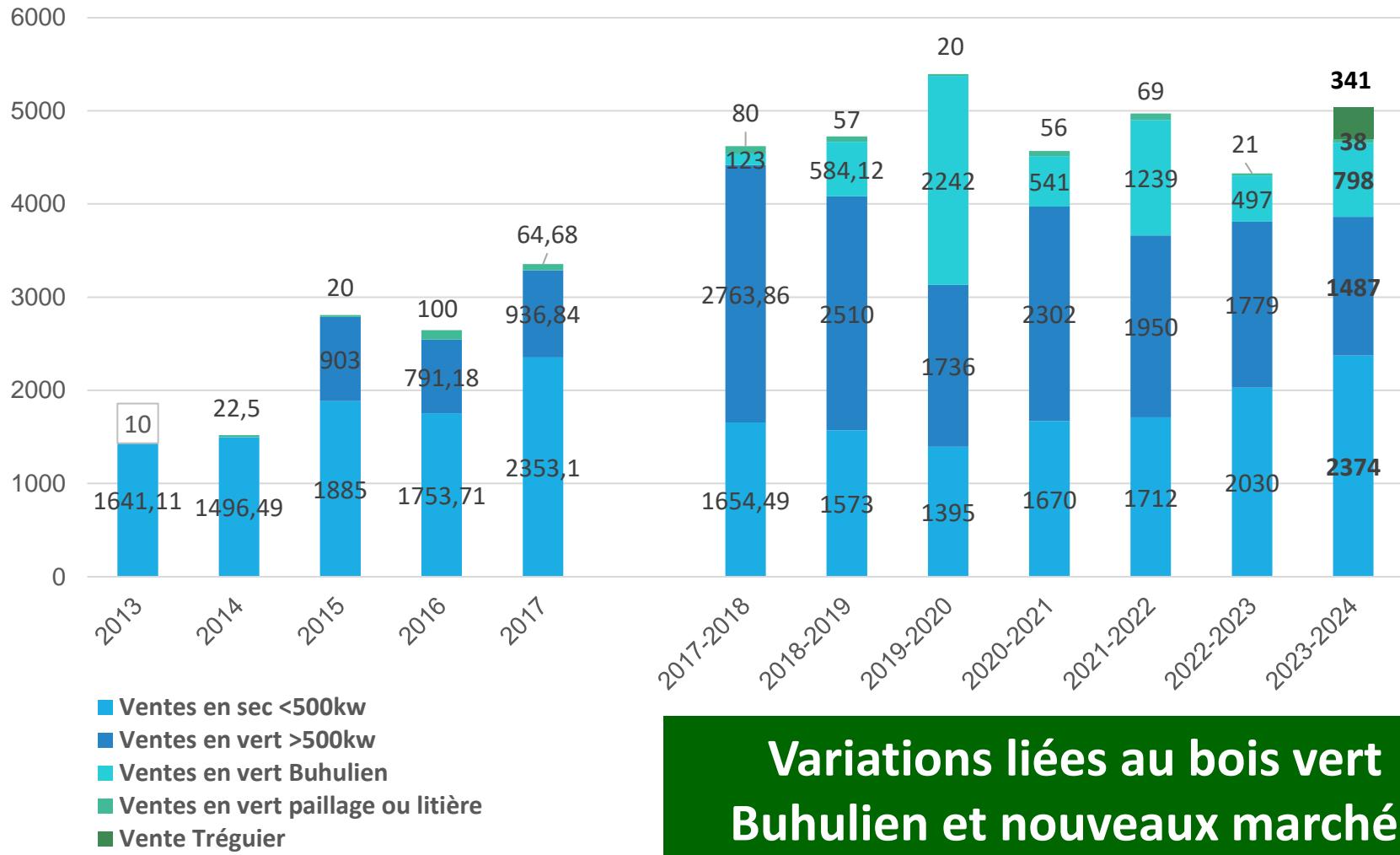
Ventes 2023-2024 hausse de 16,43% par rapport à n-1





Bilan d'activité

Evolution des ventes (tonne)

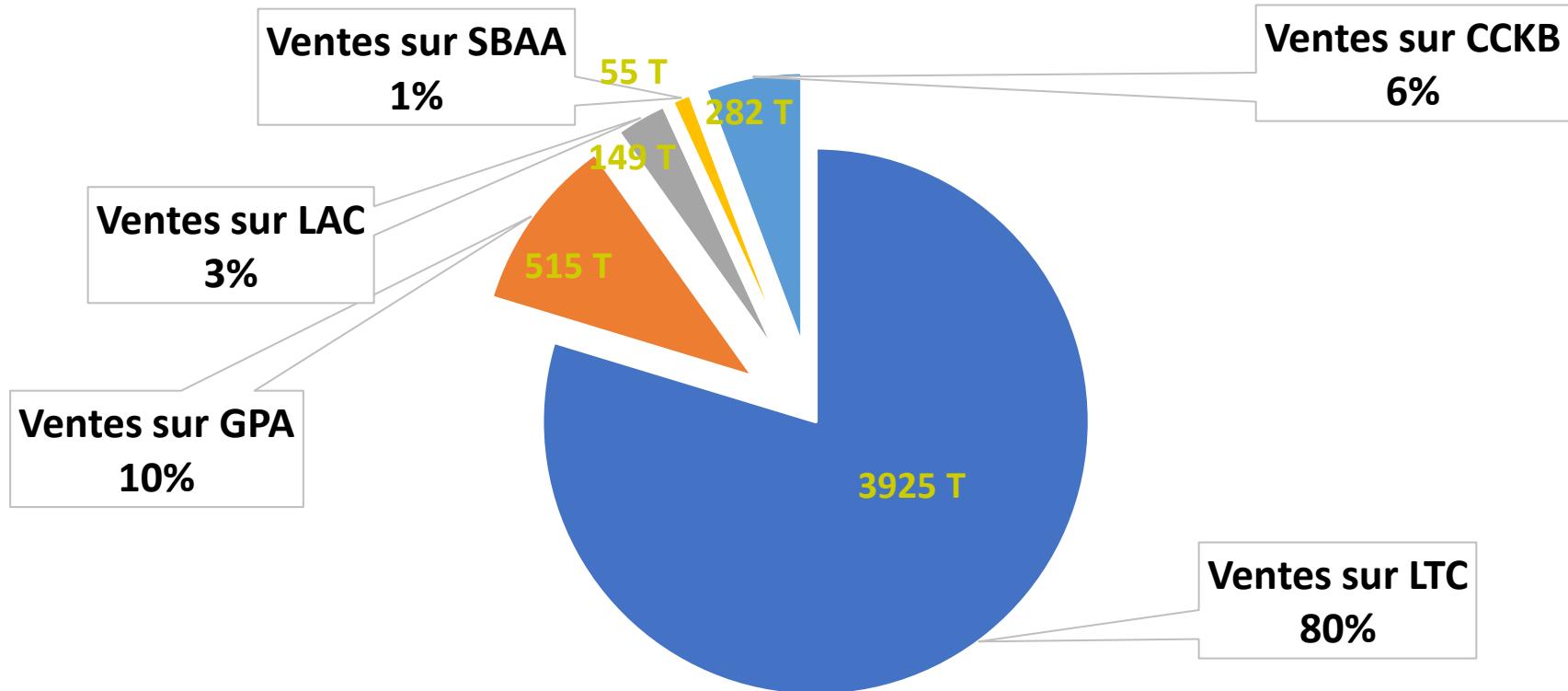


Variations liées au bois vert
Buhulien et nouveaux marchés
(bois sec et Tréguijer)



Bilan d'activité

Ventes par EPCI (% et tonne)



80% des débouchés sur LTC
(89% en n-2 et 85% en n-1)



Bilan d'activité

Bilan production

Aménagement de plateformes



Aménagement plateforme à
Plounérin + mise en place pont
bascule

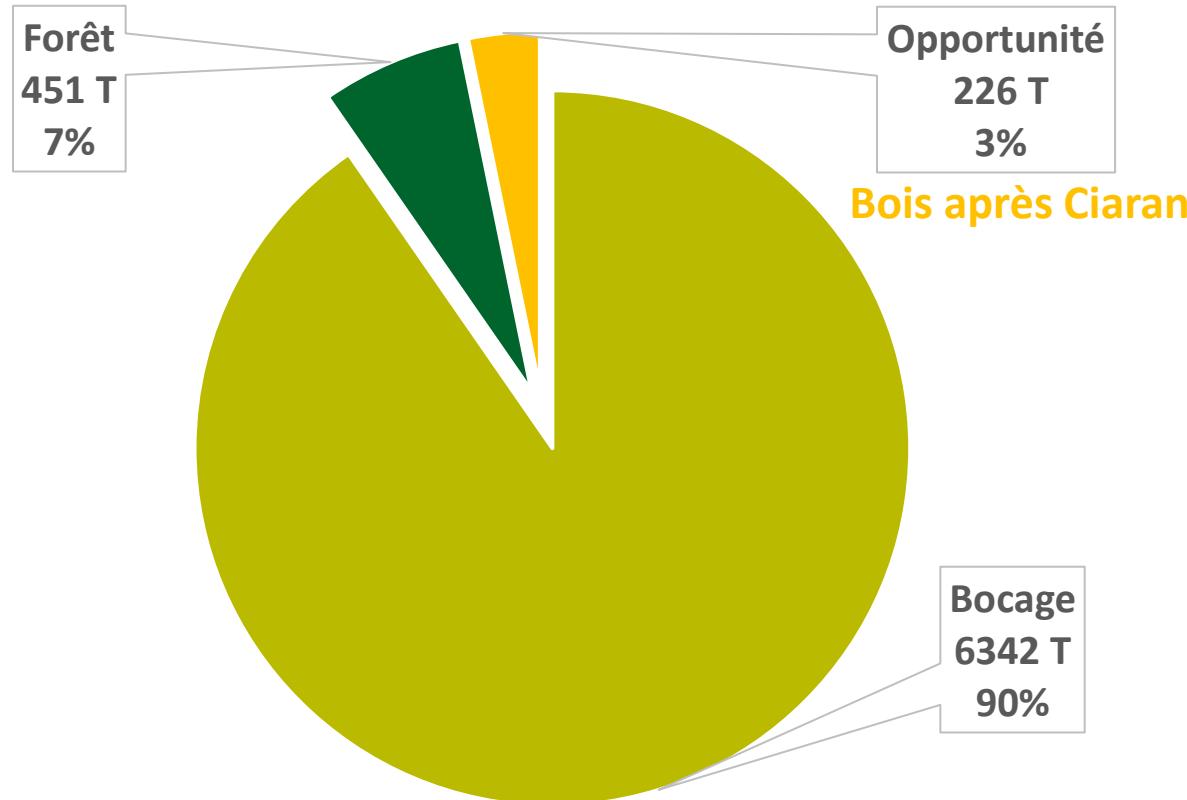


Plateforme de Buhulien : mis en
place de plot de séparation



Bilan d'activité

Bilan production: 7 019T, hausse de +40% par rapport n-1

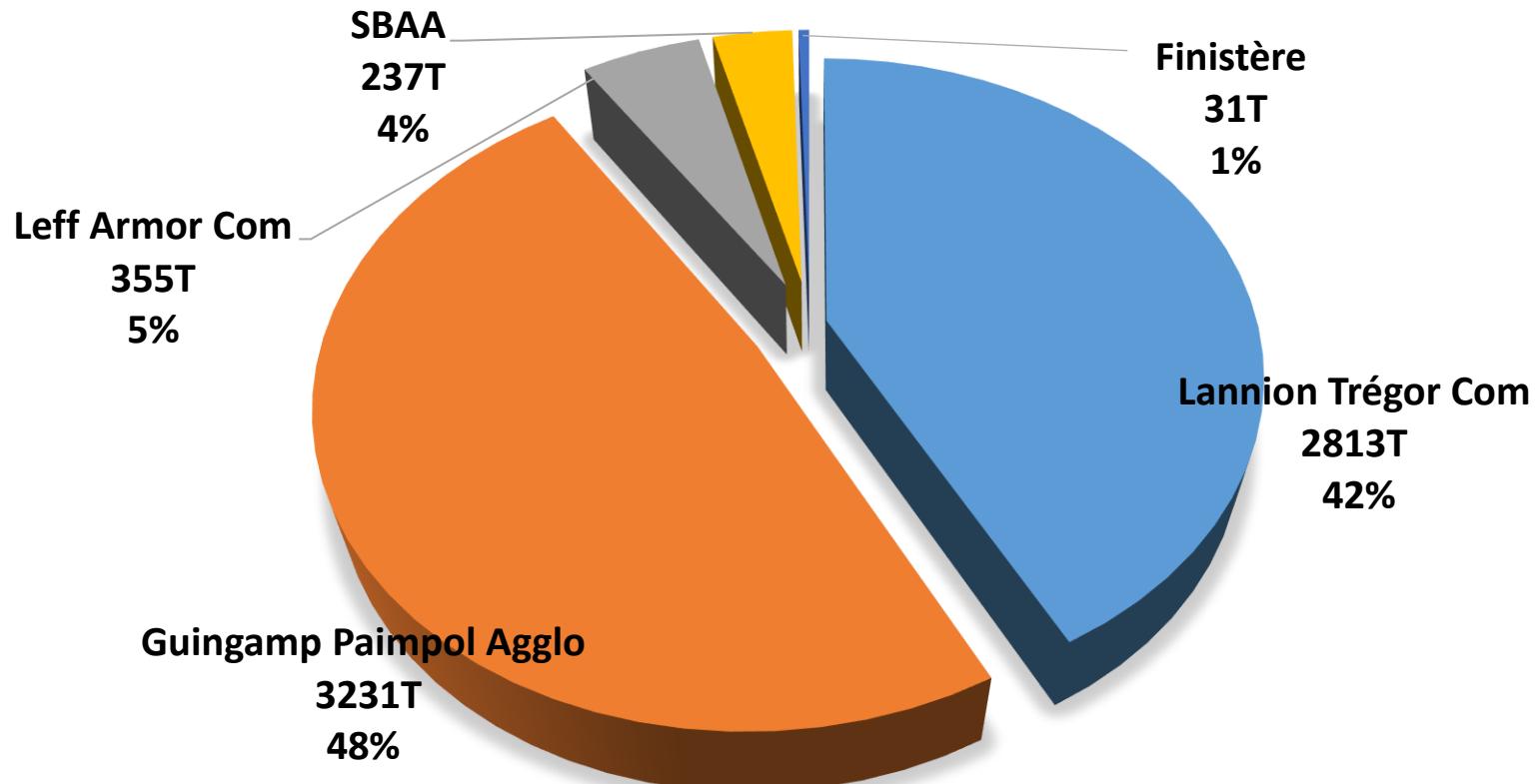


- Conforme aux statuts de Bocagenèse, l'activité de production est issue très majoritairement de la gestion durable du bocage
- Dont 6100 T au printemps 2024
- De juillet à déc 2024 : + 1700T



Bilan d'activité

Production par EPCI en T en %



Grâce à l'aire de répartition de ses producteurs Bocagénèse peut fournir tous ses clients à l'échelle de 4 EPCI



Bilan d'activité

Bilan production – Compagne Broyage (Rend moy € / T HT)

	2021-2022	2022/2023	2023/2024
ADEL	12,94	15,23	-
BLE	21,53	22,42	20,35
Rochelle	14,37	17,25	16,54

- > Bocagenèse doit favoriser l'intervention de broyeurs avec un rendement autour de 15 € / T HT
- > Travail pour accompagner les broyeurs en ce sens, en plus de la qualité de broyage



Bilan d'activité

Processus facturation producteur

locagenèse
énergie facile

Calcul du prix du bois pour établissement de la facture fournisseur ACHAT BOIS

Plateforme :	PLOUNERI	
Activité :	3	
FOURNISSEUR		
Nom :		
Adresse :		
Téléphone :		
Mail :		
CHANTIER		
Date :	24/04/2024	
Lieu :		
Type de bois (cocher la case correspondante en cliquant dessus):		
Bocage Label Haie :	<input type="checkbox"/>	
Bocage :	<input checked="" type="checkbox"/>	
Forêt :	<input type="checkbox"/>	
Opp. :	<input type="checkbox"/>	
Tonnage produit	118,620	
Prix de référence HT	58,000	
PRESTATIONS		
BROYAGE	Coût heure de broyage HT (h)	320,000
	Temps total broyage (h)	6,00
	Forfait déplacement broyage	60,000
	Coût déplacement (h)	10,000
Coûts total broyage/h	330,000	
TRANSPORT VERS PLATEFORME	Coût heure de transport 1 HT (h)	- 1
	Temps total transport 1(h)	0,00
	Coût heure de transport 2 HT (h)	- 1
	Temps total transport 2 (h)	0,00
RENDEMENT		
Rendement broyage l/t	13,770	
Coûts broyage l/t	16,691	
Coûts transport l/t	- 1	
Prix payé au producteur		
€ HT/T	41,31 €	
Prix Total HT	4 899,961	

SCIC BOCAGENESE
Maison du Développement
Rue Louis Prigent
22420 PLOUARET

é : _____
SIRET : _____
représentant : _____

FACTURE N°		DU	30/06/2024		
Désignation	Poids en tonne(s)	Prix unitaire HT	Prix Total HT	TVA 10%	Prix Total TTC
OIS PLAQUETTE	118,620	41,311	4 900,191	490,021	5 390,21
COLLECTE DU:	24/04/2024				
Total tonnes	118,620				NET A PAYER : 5 390,21

ce prix s'entend "toutes prestations dédiées, sur la base du prix de référence de 58,00 HT / Tonne de bois vot". (Se référer à la Fiche de Production jointe).

signature du représentant:

1- Dès réception de la facture de broyage, envoi au producteur de la fiche calcul + modèle de facture

2- Dès qu'on peut, Bocagenèse paye sur facture reçue

3- Cette année paiement des factures en janv et fév - Factures reçue à cette période = 65% du total des fiches de calcule envoyées



Bilan d'activité

Bilan stocks en bois sec (tonne)

Au 30 juin 2024

Pl. Plounérin			Pl. Louargat			Pl. Buhulien BOCA			Pl. Saint Gilles les bois			Pl. Bourbriac			Pl.s agricoles			TOTAL STOCK	
m^3	Tv	Ts	m^3	Tv	Ts	m^3	Tv	Ts	m^3	Tv	Ts	m^3	Tv	Ts	m^3	Tv	Ts	m^3	T
1716			1428			100			419			296			78			4037	

A mettre en relation avec le prévisionnel des ventes
2024/2025:

5 780 T dont 1 050 T vert (soit 8 350 T vert)



Rapport URSCOP

Révision coopérative quinquennale

- Réalisé lors du premier trimestre 2024
 - ✓ 8 entretiens réalisés (sociétaires et clients)
 - ✓ Etudes des éléments comptables et éléments d'organisation et de fonctionnement de Bocagenèse
- Sur la période 01/07/2018 au 30/06/2023
- Objectif : moyen de vérifier que l'outil des associés coopérateurs demeure bien une coopérative dont le fonctionnement garantit sa pérennité



Rapport URSCOP

Révision coopérative quinquennale

Pérennité	Bon fonctionnement	
Vie coopérative et utilité sociale	Bon fonctionnement	
Conformité juridique	Point(s) de vigilance(s), thématique(s) à travailler	<ul style="list-style-type: none">Détailler le point « évolution du projet coopératif » du rapport de gestion annuelConformité à apporter sur la nomination du président qui doit être une personne physique sociétaire et non une personne morale (ex : un GAEC)Gouvernance : envisager d'intégrer une représentation du collège A (équipe salariée) au conseil administration

**La mise en conformité va nécessiter l'organisation d'une AGE car il y aura la modification des statuts et du règlement intérieur à prévoir
⇒ à travailler et prévoir avant 30/06/2025**



Vie réseau - Représentation

Vie de la SCIC

- Conseil d'administration : 3
- Assemblée générale : 1
- Révision coopérative en janv et fev 2024

Réseau Coat Nerzh Breizh :

- 5 réunions + 1 réseau SCIC grand ouest en 35
- 5 visios + 3 réseau SCIC grand ouest

Convention partenariat Bocagénèse / EPCI:

- Réunion annuelle LAC 30/10/2023
- Réunion annuelle GPA 23/02/2024

Divers réunions ou points techniques avec LTC, GPA et LAC (sur amont et aval filière)

Stratégie Bocage du programme Breizh Bocage 3

-> Associée aux comités de pilotage des stratégies bocage de LTC, GPA, LAC et CCKB

Contributions :

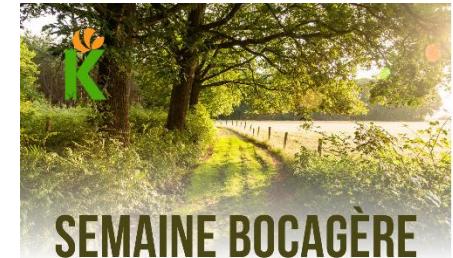
- Au programme Breizh Bocage 3 en cours de finalisation
- Au plan sur L'arbre de la région Bretagne lancement fin 2023
- A la création d'une filière bois bocage énergie sur la CCKB et le COB (3 réunions)



Vie réseau - Représentation

Représentation

- 13/02/2024 : Intervention à la journée du Bocage au lycée agricole de Kernilien
- 29/02/2024: Réunion avec ADEME et réseau CNB
- 13/03/2024: Inauguration Réseau chaleur Tréguier
- 2 Interviews pour témoigner de notre expérience auprès d'études Rennes 2 et INRAE
- Intervention pour les services CD22 à St Brieuc dans le cadre d'une ½ Bocage/Réseaux aériens
- 10/04/2024: Rencontre EUREDEN/réseau CNB à Dinan



SEMAINE BOUGÈRE
MARDI 13 FÉVRIER

13h45-16h00
Ateliers techniques autour de la haie et du bocage
Lycée Agricole de Kernilien - 22200 PLOUisy

- La valorisation du bois énergie avec la SCIC Bocagennée
- L'entretien des haies avec démonstrations d'abattage, d'élagage, et de débardage avec les entreprises Bocabreiz et l'Arbo-phile
- Le travail en milieu rural avec David Rolland de la Fédération des chasseurs 22
- L'accompagnement des exploitants, avec un technicien bocage de GPA
- Auto-consommer le bois à la ferme sous forme de litière avec le témoignage de deux agriculteurs
- Démonstration de broyage en plaquettes

Les partenaires



Intervention à la
journée du Bocage au
lycée agricole de
Kernilien



Bilan d'activité - Conclusion

Bocagenèse **confirme de bons résultats grâce à :**

- L'**implication et la mise en responsabilité de chacun des acteurs qui composent cette filière.** *-Un grand merci à tous-*
- À la **politique de prix juste « amont/aval »** décidée en CA en juillet 2022
- La **maîtrise réussie des campagnes de production** pour assurer la maîtrise des stocks en **lien avec les besoins** de la saison de chauffe 2023/24

Bocagenèse **consolide son fonctionnement, Bocagenèse est viable** et est prête désormais à passer le prochain challenge: **doubler voit tripler ses volumes de ventes d'ici 2030.**



Perspectives 2024/2025

Besoins saison de chauffe 2024/2025

- **Saison de chauffe lancée depuis 2 mois 1/2**
-> Toutes les chaudières ont démarré et fonctionnent bien
- **Prévisionnel des ventes : 5 780 T dont 1 050 T vert, soit 8 350 T vert**
+ 740 T que n-1 pour 5 040 T vendues sur 2023/2024
- **Répartition par EPCI (en T vendues hors paillage) :**

GPA	586,320
LTC	4594,200
LAC	148,810
SBA	54,260
CCKB	282,380



Perspectives 2024/2025

Marchés d'approvisionnement depuis 1/07/2024

Renouvellement de marchés

	Quantité (T)	Commentaires
Mairie de Trévoux-Tréguignec	80 T	P 31 – H 30 billion
Maison de santé de Bégard	50T	P 45 – H 25 bocage
Chaudière de Ty Dour - LTC	400 T	P 45 – H 25 bocage
	530T	

Nouveaux clients:

	Durée	Quantité (T)	Commentaires
Leff Armor Communauté	3 ans	140T	3 chaudières dédiées
La mairie de La Méaugon	3 ans	500 - 750	1 réseau communal



Perspectives 2024/2025

Stratégie mobilisation du bois

Développement de la filière d'ici 5 ans

	LTC	GPA	LAC
2026	Erhel 1800 T vert Pleubian 200 T sec		
2027	Hôpital? Centre de Lannion?	Paimpol – 330 T Callac – 170 T	Coat An Doc – 200 T (?)
2028		Guingamp – 8 000 T vert (?)	
TOTAL d'ici 2 à 4 ans	Mini 2 000 T	8 500T	200 T

- ➔ + 10 000 T vendues env d'ici 2030
- ➔ Besoin de mobiliser la ressource en 3 axes



Les 3 Axes

Axe n°1 : Embaucher

Embauche d'1 ETP (mars 2025): profile 100% technique et forestier (mobilisation et accompagnement des agris, compétences sylvicole et bûcheronnage, agricole)

Axe n°2 : Renforcer le déploiement des conventions de partenariat Bocagenèse/EPCI

Depuis 2019, des **conventions de partenariat entre Bocagenèse et les EPCI de notre territoire d'action régissent les missions des uns et des autres** dans le cadre de la mobilisation du bois agricole pour notre filière.

A ce jour :

- GPA : convention sur la période 2022/2026 en cours
- LAC : convention sur la période 2021/2024, à renouveler début 2025
- LTC : convention en cours de travail, objectif d'une convention signée en 2025

Axe n°3 : Créer des partenariats Bocagenèse / instances agricoles

Objectifs : construire des partenariats de mobilisation de la ressource agricole

- Chambre d'agriculture 22 rencontrée 15/10/2024
- CEDAPA: rencontre prévue courant janvier 2025
- Réseau agrobio 22 : contacts en cours
- Autres?



Présentation des comptes annuels

M Le Normand – CER France



Rapport de Mme la commissaire aux comptes

Mme Imbert – Cabinet Cohésio



Projet de résolutions

Assemblée générale ordinaire



Projet de résolutions

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes clos le 30 juin 2024,
approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 30 juin 2024,
tels qu'ils lui ont été présentés,
ces comptes se soldant par un bénéfice de **48 721,08 €**,
ainsi que toutes les opérations traduites par ces comptes ou
résumées dans ces rapports.



Projet de résolutions

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prenant acte de l'approbation de la résolution qui précède, donne quitus entier et sans réserve de leurs mandats aux administrateurs et au commissaire aux comptes.



Projet de résolutions

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuvant la proposition du conseil d'administration, décide que le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2024, d'un montant de **48 721,08** €, sera affecté ainsi qu'il suit, conformément aux dispositions légales en vigueur :

- 1- à la réserve légale obligatoire (15%) pour **7 308,16** euros,
- 2- en réserves impartageables statutaire (50%) pour **24 360,54** euros,
- 3- en réserves impartageables sur décision du CA du 22/11/2024, soit **17 052,38** euros.



Projet de résolutions

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le capital social souscrit au 30 juin 2024 s'élève à

64 800 € contre 64 800 € au 1er juillet 2023, une stabilité qui s'explique par :

- la souscription de 5 parts sociales $5 \times 100 = 500$ €).
- le remboursement de 5 parts sociales sur l'exercice.



Projet de résolutions

CINQUIEME RESOLUTION

En vertu de l'article n°26, et à l'issue des 6 exercices passés, l'assemblée générale décide de renouveler le mandat actuel du commissaire au compte et de son suppléant :

- Cabinet COHESIO – PARIS DENIS BALANANT et associés représentée par Agnès IMBERT est nommée en qualité de commissaire aux comptes titulaire ;
- Monsieur Jean-Claude BALANANT est nommé en qualité de commissaire aux comptes suppléant.



Projet de résolutions

SIXIÈME RESOLUTION

Le Président du Conseil d'administration soumet successivement à l'assemblée chacune des conventions réglementées, intervenues au cours de l'exercice et ayant fait l'objet du rapport spécial du commissaire aux comptes.



Projet de résolutions

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que conformément à l'article 20.2 des statuts les premiers renouvellements de tiers sortant des administrateurs à lieu par tirage au sort lors du conseil d'administration. Ainsi, suite au tirage au sort du conseil d'administration et à la désignation volontaire d'administrateurs sortants, les mandats d'administrateurs de :

- M. Gabriel Lirzin, GAEC Lirzin, collège B,
 - M. Philippe Carmès, - GAEC Carmès, collège B,
 - M. Philippe Planté, EARL de la Garde, collège B,
- arrivent à expiration avec la présente assemblée.

L'assemblée prend acte que M. Lirzin du GAEC Lirzin, M. Philippe carmès du GAEC Carmès, M. Philippe Planté de l'EARL de la Garde sollicitent le renouvellement de leur mandat.

Les intéressés affirment remplir toutes les conditions requises pour exercer les fonctions d'administrateur.



Projet de résolutions

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du GAEC Lirzin représenté par Gabriel Lirzin, collège B, pour la durée de trois ans, fixée à l'article 20.2 des statuts, expirant à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30.06.2026.

L'intéressé affirme accepter le mandat et remplir toutes les conditions requises pour exercer les fonctions d'administrateur.



Projet de résolutions

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du GAEC Carmès, représentée par Philippe Carmès, collège B, pour la durée de trois ans, fixée à l'article 20.2 des statuts, expirant à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30.06.2026.

L'intéressé affirme accepter le mandat et remplir toutes les conditions requises pour exercer les fonctions d'administrateur.



Projet de résolutions

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de l'EARL de la Garde, représentée par Philippe Planté, collège B, pour la durée de trois ans, fixée à l'article 20.2 des statuts, expirant à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30.06.2026.

L'intéressée affirme accepter le mandat et remplir toutes les conditions requises pour exercer les fonctions d'administrateur.



Projet de résolutions

ONZIEME RESOLUTION

Le Conseil d'administration prend acte de la nouvelle composition du CA :

Collège A Salariés coopérateurs	-	-	-	-
Collège B Producteur et fournisseurs de bois	GAEC Lirzin GAEC Carmès GAEC du Louc'h EARL de la Garde GAEC Coat Nestic	Représenté par Représenté par Représenté par Représenté par Représenté par	Gabriel Philippe Jean-Pierre Philippe Benoît	Lirzin Carmès Le Rolland Planté Sidaner
Collège C Prestataires de services privés	SARL Omnès transport	Représentée par	Yoan	Omnès
Collège D Personnes publiques associées	Lannion Trégor Agglomération Guingamp Paimpol Agglomération Leff Armor Communauté	Représentée par Représentée par Représentée par	Hervé Christian Aurélie	Guélou Prigent Saint Ilan
Collège E Partenaires solidaires et clients privés		M. M.	Hervé Yves	Hiliquin Le Jeune



Projet de résolutions

DOUZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la demande de l'EURL Le Chéquer, représenté par Monsieur Frédéric Le Chéquer, exploitant agricole à Plougonver, de devenir associé de la société par la souscription de 5 parts de 100 € chacune (soit 500 €) et agréée l'EURL Le Chéquer comme nouvelle associée dans le collège B « Producteurs et fournisseurs de bois ».

M. Le Chéquer déclare avoir libéré la totalité de sa souscription ce jour. Elle est ainsi associée à compter de ce jour.



Projet de résolutions

TREIZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la demande du GAEC du vieux manoir, représenté par Monsieur David Perrot, exploitant agricole à Pommerit-le-Vicomte, de devenir associé de la société par la souscription de 5 parts de 100 € chacune (soit 500 €) et agréée le GAEC du vieux manoir comme nouvel associé dans le collège B «Producteurs et fournisseurs de bois».

M. Perrot, déclare avoir libéré la totalité de sa souscription ce jour. Il est ainsi associé à compter de ce jour



Projet de résolutions

QUATORZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la demande de Monsieur Mael Le Gall, exploitant agricole à Bégard, de devenir associé de la société par la souscription de 5 parts de 100 € chacune (soit 500 €) et agréée M. Le Gall comme nouvel associé dans le collège B « Producteurs et fournisseurs de bois ».

M. Le Gall déclare avoir libéré la totalité de sa souscription ce jour. Il est ainsi associé à compter de ce jour.



Projet de résolutions

QUINZIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la demande de l'EURL de Prajo, représentée par Monsieur Claude Le Gonidec, exploitant agricole à Gommenec'h, de devenir associé de la société par la souscription de 5 parts de 100 € chacune (soit 500 €) et agréée l'EURL de Prajo comme nouvelle associée dans le collège B « Producteurs et fournisseurs de bois ».

M. Le Gonidec déclare avoir libéré la totalité de sa souscription ce jour. Elle est ainsi associée à compter de ce jour.



Projet de résolutions

SEIZIEME RESOLUTION

Suite au décès de M. Hervé Intem, exploitant agricole à Louargat, sociétaire du collège B, l'assemblée générale prend acte du retrait de M. Intem du sociétariat de la SCIC Bocagenèse à compter de ce jour.

Le montant du capital remboursé sera équivalent à 5 parts du montant nominal de la part au 30 juin 2023.



Projet de résolutions

DIX-SEPTIEME RESOLUTION

Suite à une cessation d'activité, l'assemblée générale prend acte de la volonté de l'EURL de Fruguel, représenté par M. Christian Ollivier-Henry, collège B, de quitter la société et sa qualité d'associé ainsi que de faire don à Bocagenèse de ses 5 parts de 100 €,

formulée par courrier adressé au Président du Conseil d'administration en date du 5 mars 2020 et actée par le Conseil d'administration du 24 novembre 2023, et décide de valider cette démission à compter de ce jour.



Projet de résolutions

DIX-HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la volonté de M. Michel Bertheleu, collège E, de quitter la société et sa qualité d'associé ainsi que de faire don à Bocagenèse de sa part de 100 €, formulée par courrier adressé au Président du Conseil d'administration en date du 21 décembre 2021 et actée par le Conseil d'administration du 24 novembre 2023, et décide de valider cette démission à compter de ce jour.



Projet de résolutions

DIX-NEUVIÈME RESOLUTION

En conséquence des résolutions précédentes et conformément aux articles 11 et 12 des statuts, les personnes ou structures suivantes, ont adressé au président leur candidature au sociétariat :

Collège	Structure	Nom	Prénom	Adresse	Code Postal	Ville	Nbre de part	Montant en €
Collège B - Producteurs et fournisseurs de bois	EARL Le Chéquer	Le Chéquer	Frédéric	44 rue du bas Bourgneuf	22100	Dinan	5	500,00 €
Collège B - Producteurs et fournisseurs de bois	GAEC du vieux manoir	Penrot	David	Kergangard	22200	Pommerit Le Vicomte	5	500,00 €
Collège B - Producteurs et fournisseurs de bois		Le Gall	Mael	15 hent Ker Bernard	22140	Bégard	5	500,00 €
Collège B - Producteurs et fournisseurs de bois	EARL de Prajo	Le Gonidec	Claude	Prajo Guen	22290	Gommenech	5	500,00 €
TOTAL							20	2 000,00 €



Projet de résolutions

DIX-NEUVIEME RESOLUTION (suite)

Le Conseil d'Administration décide d'arrêter la liste des nouveaux associés précédemment cités, ils seront déclarés admis dès la prochaine assemblée générale.

Le nombre d'associés est porté à 129, répartis en catégories de la façon suivante :

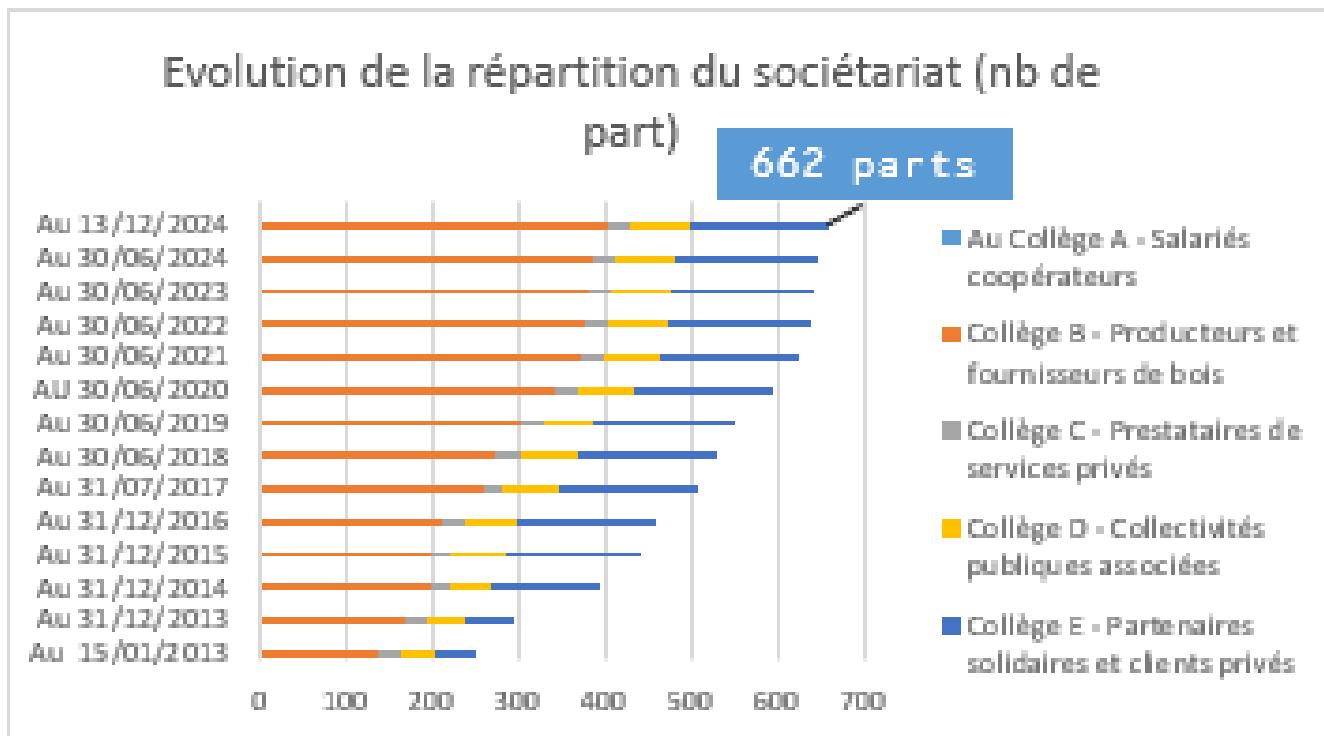
Collège	Nom collège	Nb sociétaire	Part
Collège A	Salariés coopérateurs	1	1 %
Collège B	Producteurs et fournisseurs de bois	80	61 %
Collège C	Prestataires de services privés	5	4 %
Collège D	Collectivités publiques associées	13	10 %
Collège E	Partenaires solidaires et clients privés	30	24 %
		129	



Projet de résolutions

VINGTIEME RESOLUTION

Le Président du Conseil d'Administration décline la composition de l'actionnariat suite à l'agrément des nouveaux associés, à savoir :





Projet de résolutions

VINGT-ET-UNIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités d'enregistrement, publicité, dépôt et autres qu'il appartiendra.